



CONSEIL NATIONAL
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Synthèse de la
dix-septième session plénière du CNDSI
23 janvier 2020

Introduction

Le 23 janvier 2020, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean Baptiste Lemoyne, a réuni le Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI), pour une première session de l'année dédiée au bilan de la présidence française du G7 en 2019 et à la présentation du Sommet Afrique-France prévu en juin 2020.

Alors que le CNDSI ne s'était pas réuni depuis les dernières discussions sur le projet de loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales en mars 2019, il a annoncé qu'une nouvelle session extraordinaire serait convoquée à ce sujet le 18 février (cf. compte rendu).

Les huit collègues se sont félicités, à tour de rôle, de l'engagement de la France sur les questions de développement et de solidarité internationale et de l'initiative du Secrétaire d'Etat de convoquer une nouvelle session qui permettra au CNDSI d'insister sur les éléments importants et les orientations devant figurer dans le futur texte de loi. Ils ont également salué la poursuite des travaux du CNDSI dans un contexte où l'agenda international est dense et les sujets variés.

1. Bilan de la présidence française du G7

Alors que les pays du G7 représentent 75% de l'aide publique au développement mondial, le G7 présente selon Cyrille Pierre, directeur général adjoint de la mondialisation, un rôle essentiel de fil conducteur pour donner des impulsions et servir d'aiguillon aux organisations internationales au-delà des Etats qu'il rassemble. Avec pour fil rouge la lutte contre les inégalités mondiales, la présidence française du G7 a permis plusieurs avancées significatives en matière de lutte contre les inégalités femme/homme (signature du Partenariat de Biarritz, lancement de l'initiative AFAWA sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique), de protection environnementale et de lutte contre le changement climatique (développement de coalitions concernant la réduction des gaz (HFC), engagements volontaires dans les secteurs de la mode, du transport maritime, préparation d'une charte des forêts tropicales pour la COP 25, objectif de neutralité carbone). Par ailleurs, le partenariat pour l'Afrique a été validé à l'unanimité des pays du G7 avec l'adoption d'un plan d'action au Sahel avec les autorités de plusieurs pays africains. Le Sommet du G7 a également permis, sous impulsion canadienne, de concrétiser un partenariat sur le numérique et de soulever la question de l'intelligence artificielle pour en examiner les conséquences et les opportunités.

Les membres du CNDSI ont fait part de leurs retours sur le bilan du G7, notamment en faisant valoir la nécessité d'encourager davantage les investissements dans l'éducation de base dans les pays du Sahel, notamment pour les filles, et de renforcer la mobilisation des ressources domestiques. Des organisations de la société civile ont également rappelé l'objectif annoncé du Président de la République de créer un fonds dédié de 120 millions d'euros pour le soutien aux mouvements de défense des droits des femmes. Le collège des ONG a par ailleurs appelé à ce que la problématique des droits de l'Homme soit bien traitée dans ce type d'instance et au décloisonnement entre diplomatie, sécurité et aide alimentaire en prenant en compte les capacités d'action des ONG.

2. Présentation du Sommet Afrique-France et relations avec le continent africain

Stéphanie Rivoal, secrétaire générale du Sommet Afrique-France, a présenté les enjeux et le format de l'événement qui devait se tenir les 4,5 et 6 juin 2020¹. Une mobilisation importante de la société civile était attendue.

Résultant de la volonté du président de la République de réinventer nos liens partenariaux avec les pays africains suite au discours de Ouagadougou, ce sommet sur la ville durable avait vocation à promouvoir des débats fructueux et des solutions concrètes dans une approche holistique où tout le territoire est intégré, pas uniquement les capitales ou mégalo-poles.

L'Afrique est « la nouvelle priorité de la France » au travers de liens qui devront mettre au centre de nos préoccupations les sujets économiques, sociaux et environnementaux en incitant, notamment, les industriels à modifier leurs comportements. L'état d'esprit de ce partenariat devrait être celui d'un partage d'expérience où les sociétés civiles seront en capacité de « détecter des voix citoyennes, des personnes qui portent des messages ». Christine Andela (collège des personnalités qualifiées étrangères) a notamment insisté sur l'importance d'ouvrir le partenariat aux delà de l'Afrique francophone pour encourager des initiatives innovantes et participer à l'atténuation des tensions. Philippe Jahshan (collège des ONG) a également appelé à ce que ce sommet puisse être la vitrine de ce qui se fait en matière de solidarité entre les citoyens et les peuples, entre le Nord et le Sud, soulevant ainsi l'enjeu de ne pas passer à côté des sujets de gouvernance et de démocratie.

3. Points d'actualité

➤ Forum Génération Égalité

Vingt-cinq ans après la conférence de Pékin, le Forum Génération Égalité² est prévu comme un rassemblement mondial pour l'égalité femme-homme, convoqué par ONU Femmes et co-organisé par le Mexique et la France, avec une forte participation de la société civile. Alors que des conservatismes subsistent, ce grand rassemblement devrait définir un programme féministe nouveau et audacieux. Il visera également à lancer un ensemble de 6 coalitions d'action thématiques avec des objectifs concrets et des dispositifs de suivi et un rendez-vous pour assurer un minimum de redevabilité.

➤ Fonds multilatéraux

L'année 2019 a été marquée par une série de décisions concernant les banques et fonds multilatéraux de développement, souvent dans la prolongation des discussions engagées lors du G7. Depuis sa conférence de reconstitution à Lyon en octobre 2019, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'élève à 14 milliards de dollars, soit + 15% par rapport à la précédente reconstitution. La stratégie était axée sur la mobilisation de nouveaux donateurs dans les pays du Golfe, ainsi qu'une implication du secteur privé avec 1 milliard de dollars. Le défi, d'après Cyrille Pierre, est de s'assurer qu'une partie significative de ces 14 milliards permettra le

¹ Le Sommet Afrique-France a dû être annulé dans son format original et reporté pour cause du contexte lié à la crise de la covid 19

² Le Forum Génération Égalité devait se tenir tiendra à Paris du 7 au 10 juillet après un kick-off au Mexique. Du fait de la crise de la covid 19, il a dû être reporté au premier semestre 2021.

renforcement des systèmes de santé, ces fonds verticaux n'ayant pas vocation à se substituer aux politiques de santé des gouvernements. Un enjeu important est l'articulation intelligente entre les parts bilatérale et multilatérale de notre APD, avec notamment un renforcement du don projet de l'AFD. L'initiative 5% d'Expertise France que le Président de la République a souhaité renforcer pour passer à 9% de l'assiette de la contribution française totale, représente des financements pour la société civile et un enjeu collectif d'efficacité pour l'avenir.

En ce qui concerne le Fonds vert pour le climat, 9,8 milliards de dollars ont été réunis à la dernière conférence de reconstitution en octobre 2019 à Paris (les engagements dépassent les 9,3 milliards USD annoncés lors de la conférence précédente en 2014). 75% des pays ont revu leur contribution à la hausse en monnaie nationale. La France a même doublé sa contribution.

Pour l'Association internationale du développement (AID), le Fonds concessionnel de la Banque mondiale, et le Fonds africain de développement (FAD), les reconstitutions ont eu lieu également en décembre 2019 avec succès. L'AID a mobilisé 82 milliards de dollars sur 3 ans dont 53 pour l'Afrique subsaharienne, et au moins 7 milliards pour le seul Sahel. Le FAD a atteint 7,7 milliards de dollars dont 1,1 milliard pour le Sahel. Cela correspond à une augmentation globale de 65% pour la région. Christophe Morchoine, de la DG Trésor a précisé que l'utilisation de ces différents fonds était alignée sur la politique française de coopération (climat, biodiversité, les Etats les plus pauvres et les plus fragiles, l'égalité femme/homme, la bonne gouvernance, les créations d'emplois).³

➤ **Trajectoire et programmation de l'Aide publique au développement.**

La trajectoire de l'Aide publique au développement (APD) est un sujet majeur de la future LOPDSI : le Secrétaire d'État a indiqué que le rapport annexé au projet de loi contiendrait les prévisions complètes de l'APD. Ce document sera accessible et compréhensible afin de permettre une plus grande transparence. Michel Tarran, délégué pour les relations avec la société civile et les partenariats, a rappelé que le CICID avait, en 2018, pris l'engagement d'un doublement des moyens de l'APD transitant par les organisations de la société civile en 5 ans et indiqué que les données de 2017 (310 millions d'euros) et de 2018 (374 millions d'euros) montraient que ce doublement, à l'horizon 2022, semblait réaliste. Les projections de l'enveloppe de l'AFD pour le dispositif « Initiative OSC » et de l'enveloppe du volontariat vont dans le sens de ce doublement. Philippe Jahshan (Coordination Sud) a tenu à remercier DGM/CIV pour le travail de collecte des données de l'APD transitant par la société civile. Il insiste sur la nécessité d'une prévisibilité budgétaire des financements publics français car des engagements sont pris auprès d'autres bailleurs (privés, européens ou internationaux) et ce manque de prévisions peut fragiliser ces montages financiers et la bonne tenue des projets.

➤ **Groupe de travail – Rétrécissement des espaces dévolus à la société civile**

³ Un groupe de travail du CNDSI sur la stratégie française auprès des banques et fonds multilatéraux a été créé en 2019. Il a mené ses travaux sur le Fonds mondial, le Fonds vert, l'AID et le FAD. Il rendra ses conclusions lors de la prochaine session du CNDSI.

Michel Tarran, a indiqué qu'un nouveau groupe de travail verrait le jour en mars 2020 au sujet de la restriction des espaces dévolus à la société civile. C'est un sujet qui fait déjà l'objet de discussions dans les enceintes françaises et internationales et qui mérite l'expertise des membres du conseil. Il a donc invité les membres à rejoindre ce groupe et à candidater à sa future co-présidence afin de mener les travaux à termes et de porter des recommandations auprès du ministère et des ambassades. Emmanuel Poilane (CRID) a indiqué que le CRID et Amnesty International étaient déjà en lien sur ces questions et que les deux organisations pourraient contribuer à ces rencontres.

➤ **Renouvellement du CNDSI**

Le Secrétaire d'État a invité les membres du CNDSI à « réfléchir sur le CNDSI de demain » : en effet, 2020 est une année de changement pour le conseil qui verra le renouvellement de ses membres. Barbara Hariss White (collège des personnalités qualifiées internationales) a indiqué que les chercheurs africains pourraient être plus inclus dans les travaux du conseil. Enfin, Philippe Jahshan indique travailler au sein du collège des ONG à une véritable transmission pour éviter un renouvellement complet qui pourrait avoir un impact négatif sur la richesse des échanges. Selon lui, cette instance mérite un renforcement de ses moyens (humains notamment) pour permettre une plus grande mobilisation sur des sujets transversaux.